

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2023 – 028

Le 22 février 2023

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Teck Resources Limited (TECK) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Teck Resources Limited (TSX : TECK.A et TECK.B, NYSE : TECK) (« Teck ») a annoncé aujourd'hui la restructuration de ses activités (la « scission ») en vue de fractionner Teck en deux sociétés cotées indépendantes : Teck Metals Corp. (« Teck Metals ») et Elk Valley Resources Ltd. (« EVR »).

Dans le cadre de la scission, Teck adoptera la dénomination sociale Teck Metals Corp. et continuera à être inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la New York Stock Exchange (« NYSE »). EVR a demandé de voir ses actions ordinaires inscrites à la TSX. Il n'y a toutefois aucune garantie que la demande d'inscription sera approuvée par la TSX.

Les actionnaires inscrits de Teck à la date de clôture des registres pour la distribution pertinente recevront un nombre d'actions ordinaires de EVR proportionnel à leurs avoirs dans Teck à un rapport d'échange de 0,1 action ordinaire de EVR par action ordinaire de Teck et environ 0,39 \$ en espèces par action, sous réserve de répartition proportionnelle.

Teck demandera l'approbation des actionnaires en ce qui concerne la scission à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui devrait avoir lieu vers le 26 avril 2023 (l'« assemblée »).

La scission devrait prendre effet au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, sous réserve de l'approbation des actionnaires et des tribunaux, ainsi que des conditions de clôture d'usage.

Teck prévoit que la transaction clôturera au deuxième trimestre de 2023.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC